



Commune de SCIENTRIER

Délibération n°019/2026 NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ AU CNAS

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 14

Votants : 15

Délibération adoptée à l'unanimité

L'an deux mille vingt-six, et le vingt-trois avril à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni en salle de conseil à SCIENTRIER, sous la présidence de Monsieur le Maire, Daniel BARBIER.

Présents : APLINCOURT Gilles, BARBIER Daniel, BARBIER Sarah, BIANCO Lydie, BRANTUS Élodie, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, HENNI Nour-Eddine, JEANTET Sophie, JOYE Michel, RIVET Jimmy

Absents :**Absents excusés :** GAUDIN Hervé**Procurations :** BARBIER Sarah pour GAUDIN Hervé**Secrétaire de séance :** Lydie BIANCO

VU le courrier du CNAS en date du 23 mars 2026 concernant le renouvellement du comité ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a été récemment renouvelé ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner 1 représentant parmi les membres du conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal décide de nommer M. DAKIN-GARVAL Sylvain délégué au CNAS représentant la commune de Scientrier.

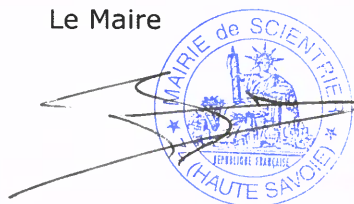
Le secrétaire de séance



Lydie BIANCO

Président de séance

Le Maire



Daniel BARBIER